

LE BAYETOIS

JANVIER 2021

Commune de BAYET



Meilleurs vœux 2021

Après une année 2020 totalement inédite et éprouvante en tous points, toute l'équipe municipale et tous les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter à vous, habitants de la commune ainsi qu'à vos proches, à vos artisans, commerçants et entreprises, nos meilleurs vœux et surtout une très bonne santé pour l'année 2021. Cette nouvelle année verra, je le souhaite au plus haut point, une sortie heureuse de cette crise sanitaire qui nous affecte tous. J'espère que, bientôt, nous pourrons nous revoir et que les associations locales reprendront leurs activités normales.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour le bien-être des bayétois en confectionnant des masques mais aussi en leur apportant aide et soutien.

Je souhaiterais rendre hommage à ceux qui nous ont quittés et adresser toute ma compassion à leurs proches.

Cette année, la commune signera une nouvelle convention avec la CAF de l'Allier et la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne pour encadrer les projets sociaux et recevoir des financements pour la maison de l'enfance. Cette Convention Territoriale Globale implique que nous réfléchissions à la possibilité d'accueillir les enfants dès 2 mois et demi d'ici 2023. Nous allons préparer ce changement.

Les grands projets de l'année, en terme de travaux, sont : la réhabilitation de la mairie et le changement de chauffage pour l'école, la maison de l'enfance et la mairie.

Pour le bien de tous, nous devons rester mobilisés, solidaires et prudents.
Prenez soin de vous et de vos proches et à très bientôt j'espère.

**Le Maire,
Philippe BUSSERON**

DANS CE NUMÉRO

Le Mot du Maire.....	1
Travaux dans la commune.....	2
Téléphonie et cimetière	3

Relais Assistantes maternelles ..	4
Manifestations 2020	5
UDAF	6 et 7
Infos diverses	8

Directeur de la publication :

Philippe BUSSERON, Maire

Photographies : Mairie de Bayet

Conception et réalisation : Commission communication et mairie de Bayet

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Suite et fin de l'aménagement de la rue du Jo—Tranche 1

La plantation des espaces verts rue du Jo sera réalisée début février par l'entreprise TREYVE de Saint-Didier-la-Forêt.

Des dalles béton remplies de pouzzolane seront installées sur les espaces parking. Des végétaux seront plantés et du gazon semé dans les autres espaces.

Plantations d'arbres

Suite à la maladie qui ravage les platanes dans notre département, le Conseil Départemental a dû faire abattre les arbres de cette essence le long de la route départementale 2009. Pour chaque arbre coupé, le Département souhaite que 3 arbres soient replantés.

La commune de Bayet s'est portée candidate pour effectuer la plantation de 111 arbres fournis par le Département, d'essences différentes : érables, tilleuls, noyers, prunus, pommiers, cerisiers, poiriers, noisetiers, framboisiers, cassissiers...

Ces plantations seront effectuées à l'automne 2021, pour une grande partie à l'aire de loisirs de l'île des grottes ; le long du bief et le long du terrain de foot avec la création d'un verger. Des arbres seront également plantés sur le grand parking le long du cimetière, au lotissement et en haut de la Vieille Rue.



Voirie 2020

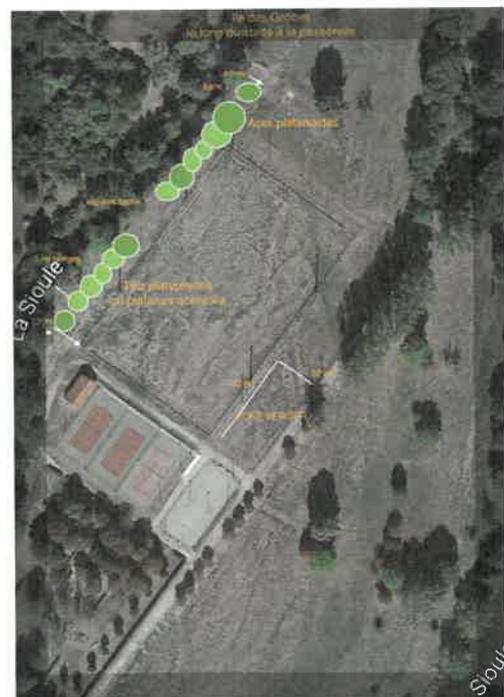
Au cours des derniers mois, différents travaux de voirie ont été effectués par l'entreprise Colas :

- La réalisation d'une poutre de rive et réfection de la chaussée et de l'entrée du riverain dans l'impasse rue du Jo
- Les travaux d'arasement des accotements et mise en forme de la chaussée :
 - chemin des Gravières
 - chemin le long de la voie SNCF
 - chemin entre Villemonde et les Grands Prés
 - les deux chemins des Grands Champs
 - chemin vers 3 CB
 - chemin de Pincegoin

Il reste à réaliser pour ce début d'année :

- La réfection de la route et reprise des entrées des riverains rue des Collins. Les travaux de chaussée seront financés pour moitié par la commune de Barberier ; la rue étant limitrophe.

La commune a fait l'acquisition de deux radars pédagogiques amovibles qui seront installés sur différentes routes pour nous rappeler d'être prudents en agglomération.



TELEPHONIE ET NUMERIQUE

Si vous constatez des dommages sur des poteaux téléphoniques, nous vous prions de bien vouloir prévenir en priorité la mairie, mais vous pouvez aussi faire une déclaration sur le site dommages-reseaux.orange.fr. Si vous avez la possibilité de faire une photo et de noter le numéro du ou des poteaux endommagés ce n'est que mieux pour accélérer les réparations.

La mairie poursuit les discussions avec les différents organismes pour l'augmentation du débit internet et l'amélioration de la téléphonie mobile sur la commune.

N'hésitez pas à faire remonter vos problèmes à la mairie, de préférence par message électronique : mairie-bayet@wanadoo.fr, en indiquant l'adresse exacte de votre habitation, ainsi que votre numéro de téléphone fixe si possible.

Il est possible que pour les abonnés à la fibre, la puissance escomptée ne soit pas au rendez-vous. Il peut s'agir de plusieurs problèmes :

- la box est trop loin du téléviseur ou de l'ordinateur, problème avec le wifi ou le CPL (courant porteur en ligne)
- Le système d'exploitation ou l'ordinateur peuvent être obsolètes ou saturés
- L'installation du câblage à l'intérieur des maisons ne correspond pas au besoin de la diffusion de la fibre (câblage prévu pour le cuivre). Pour optimiser la puissance prévoir un câble RJ 45.



CIMETIERE

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon se poursuit.

Un avis pour 16 concessions en état de complet abandon a été affiché à la mairie et au cimetière, ainsi que pour 13 concessions sans fleurissement.

En l'absence d'ayant-droits connus et comme la loi le permet, les emplacements seront repris par la collectivité.



PROGRAMME AEELA

Rénovation énergétique du logement des agriculteurs

Depuis début 2020, le programme Aéela - Accélérateur d'Economies d'Energie pour le Logement des Agriculteurs - est en place sur le territoire Auvergne - Rhône - Alpes.

A destination des agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires occupants de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, il leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur résidence principale.

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter MSA Services Auvergne au 07 63 62 41 88 ou par messagerie électronique : aeela@msaservices-auvergne.fr qui vous transmettra un formulaire à compléter.

La deuxième étape consiste en un diagnostic gratuit effectué à votre domicile par l'association SOLIHA.

Plus d'informations sur <https://www.aeela.fr/>

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2020

A l'occasion des journées du patrimoine, le conseil municipal de Bayet a fait découvrir l'église Saint-Marcel avec son style roman, ses statues restaurées, ses modillons et leurs significations, son clocher. L'église est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1933.

La mairie a aussi été ouverte pour expliquer son histoire : poste, presbytère, école, mairie et les travaux à venir

NOEL A L'ECOLE

En raison de la pandémie, l'arbre de Noël n'a pas pu être organisé en 2020, mais les cadeaux ont été distribués à l'école dans les différentes classes. Notre école compte 87 enfants : 25 en petite et moyenne sections de maternelle, 19 en grande section et CP, 20 en cours élémentaire et 23 en cours moyen.

A l'automne, le réseau de chauffage a été entièrement refait à neuf, suite à des fuites qui ne permettaient pas de chauffer correctement.



A la cantine, le repas de Noël dans une ambiance de fêtes...





UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
ALLIER

Formez-vous à porter secours

**l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Allier
Vous accompagne**

**Premiers Secours
en Equipe 1 et 2**

**Prévention et
Secours Civique 1**



**Révisions et
Maintien des acquis**

**Sauveteur Secouriste
du Travail**

Inscriptions et renseignements : udsp03.fr ou udsp03@sdis03.fr



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
ALLIER

Formez-vous à porter secours avec
l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier
L'UDSP 03 assure différentes formations de secourisme utiles et valables à titre personnel ou professionnel.

PSC1 : Prévention et Secours Civique niveau 1 :

Apprendre les gestes de premiers secours qui vous permettront de venir en aide à une personne victime d'un accident ou d'un malaise en attendant l'arrivée d'équipe de secours.

SST : Sauveteur Secouriste du Travail :

Un sauveteur secouriste du travail est un membre du personnel capable de porter secours à tout moment au sein de son entreprise à toute victime d'un accident du travail dans l'attente des secours organisés.

MAC SST : Maintien des Acquis & des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail :

Le Maintien des Acquis et des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST) est obligatoire. Cette formation permet la mise à niveau des Sauveteurs Secouristes du Travail.

PSE 1 : Premiers Secours en Equipe niveau 1

PSE 2 : Premiers Secours en Equipe niveau 2

Permet d'avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un service de l'état, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'une association agréée de sécurité civile dont le secourisme est l'une des activités reconnues. BNSSA, BEESAN, ...

Révisions PSC1, PSE1, PSE2,

Permet la mise à niveau des Sauveteurs Secouristes du Travail.

udsp03.fr
udsp03@sdis03.fr

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de
l'Allier
5 Rue de l'Arsenal
03400 Yzeure



Le Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne

Ce service intercommunal de proximité est un lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant. Il est ouvert à tous : assistants maternels, parents, enfants de moins de 6 ans, gardes d'enfants à domicile.

Composé d'une équipe de 4 animatrices, 3 d'entre elles se déplacent sur l'ensemble du territoire pour l'animation des temps collectifs, 1 animatrice est à l'accueil téléphonique au siège du RAM et s'occupe également de la Ramothèque.

Le RAM propose :

- Des permanences d'informations administratives et juridiques
- Une Ramothèque
- Des temps collectifs

Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à vous rendre 4 allée Jusserand à Gannat ou à téléphoner au 04-70-32-57-18



France Services

Situé à Ebreuil, France Services met à votre disposition l'outil informatique, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous met en relation avec les partenaires nationaux et locaux.

Pour tous renseignements : 04-70-58-43-65

Portage de repas

Le service est réservé en priorité aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes handicapées ou en convalescence, téléphone : 04-70-47-67-23

Transport à la demande

La communauté de communes a créé un service de transport à la demande ouvert à tous, du lundi au vendredi, suivant certaines conditions. Obtenez tous les renseignements en téléphonant au 04-70-47-67-23

Aide au ravalement de façades

Tous les propriétaires de logements situés sur le territoire de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne peuvent bénéficier d'une aide aux travaux de ravalement des façades, uniquement vues de l'espace public.

Le ravalement porte sur les façades et, sous certaines conditions, sur les dispositifs de fermetures, les éléments architecturaux, les zingueries, les murs et les murets, lorsqu'ils font partie d'un ravalement complet.

Tous les propriétaires de logements situés sur le territoire communautaire sont concernés à l'exception des propriétés ou copropriétés de plus de 10 logements, des locaux commerciaux et industriels, des vitrines commerciales, des bâtiments appartenant à une collectivité publique, des bâtiments inscrits ou classés, des constructions de moins de 30 ans.

Montant de la subvention 20 % du montant hors taxes de travaux plafonné à 3 000 € pour les travaux avec isolation, 10 % plafonné à 1500 € pour des travaux sans isolation.

Pour déposer un dossier au service habitat de la communauté de communes, il faut avoir fait une déclaration préalable de travaux à la mairie.

N'hésitez pas à contacter le service accueil de la communauté de communes pour tous renseignements au 04-70-47-67-20 ou par messagerie électronique : accueil@ccpspl.fr



Les Points Conseil Budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

- Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?*
- J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.*
- Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?*

De quoi s'agit-il ?

- **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus,
- **Un expert** à votre écoute,
- **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés.

ComMaVille arrive à Bayet

Recevoir les informations de la commune à travers une application dédiée est désormais possible. Aussi facile que de recevoir un SMS, les notifications signalent les informations communiquées par la ville. L'actualité de la commune est désormais à portée de main (smartphone ou tablettes) en téléchargeant gratuitement **ComMaVille** sur Google Play ou sur l'Apple store.





Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point Conseil Budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès de la commission départementale de surendettement des particuliers et vous accompagner tout au long de la procédure.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de l'Allier informe et accompagne les familles au quotidien notamment sur la gestion budgétaire. Son action est désormais labellisée par l'État qui lui a confié la gestion du « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, (cf *article L.211-7 du CASF*), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de **défense des intérêts des familles** du département.



**L'Udaf propose
d'autres services
pour vous informer et
vous accompagner en
matière de budget :**

- le Point Info Famille
- l'application Smart'Budget



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Point Conseil Budget de l'Udaf de l'Allier
Tél. : 04 70 48 70 65
Mail : pcb03@udaf03.fr



Permanences

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Point Conseil Budget à l'occasion de l'une de ses permanences. Retrouvez le planning des prochaines permanences sur le site de l'Udaf 03 : www.udaf03.org



Des projets pour 2021

Le Conseil Municipal a décidé en novembre dernier de créer une laverie en interne pour entretenir tout le linge de la commune (maison de l'enfance, école, cantine). Le personnel qui était à temps non complet passera à temps complet en février.

La laverie sera installée dans la réserve de la salle des fêtes. La commune fera l'acquisition du matériel nécessaire (machines à laver et à sécher, table et fer à repasser). Ce projet fait l'objet de demandes de subvention auprès de la CAF et du Département de l'Allier.



LABRÉ INGENIERIE
PC8
Création d'une chaufferie bois sur le commune de BAYET - 03500
Inscription graphique

2021 verra également l'aboutissement du projet de chaufferie à granulés de bois pour les bâtiments communaux : école, maison de l'enfance, salle de motricité, mairie.

Des travaux de rénovation de la mairie sont prévus. Nous attendons encore des réponses à nos demandes de subventions pour faire avancer le dossier.

Suite à la sécheresse 2019, le comité national de gestion des risques en agriculture a donné un avis favorable à la reconnaissance des pertes de fonds sur prairies, de récolte en apiculture, de fonds sur vignes.

Les dossiers doivent être déposés du 7 janvier au 7 février 2021 à la DDT, Service Calamités agricoles. Ils sont disponibles en mairie.

SANTÉ CITOYENNE

Dans le cadre de son action sociale, la mairie vous rappelle qu'un dispositif de Santé Citoyenne a été mis en place sur la commune.

Ce dispositif permet de faire bénéficier, aux administrés, d'informations sur les réformes intervenues depuis le 1er janvier 2020 concernant le 100 % Santé, reste à charge 0 et sur les réformes à venir.

Ce dispositif permet également de comparer et d'expliquer les tableaux de garanties des contrats existants. De plus, les tarifs négociés par la commune permettent des réductions de 25 % sur les cotisations 2021.

Si cela vous intéresse, nous vous remercions de bien vouloir retourner en mairie le coupon-réponse ci-dessous. Des permanences pourront être organisées en mairie. Vous pouvez également prendre contact avec Gilles Meunier au 06 80 07 33 36.

NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ (facultatif)

Est intéressé par Santé Citoyenne et venir à une permanence

Souhaite être contacté directement

